

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE

Le 13 décembre 2021

Séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, convoquée par avis pour ce 13^e jour du mois de décembre 2021 à 20h00 à la salle du conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Michel Labbé	Madame Brigitte Claveau
Monsieur Frédéric Bonin	Monsieur Roger Bélanger
Monsieur Alex Chabot	Monsieur Stéphane Leblond

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

RÉS. : 2112-141

ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond
APPUYÉ par : Madame Brigitte Claveau
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour soit adopté.

1. Moment de réflexion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion – Règlement de taxation 2022;
4. Dépôt du projet de règlement n° 294-2022 relatif à la taxation 2022;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

AVIS DE MOTION

**RÈGLEMENT 294-2022 ÉTABLISSANT LE TAUX
DE LA TAXE FONCIÈRE ET TARIFS POUR L'ANNÉE 2022**

Monsieur Frédéric Bonin, conseiller, par la présente :

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement n° 294-2022 établissant le taux de la taxe foncière et tarifs pour l'année 2022.

Dépose le projet du règlement n° 294-2022 intitulé règlement établissant le taux de la taxe foncière et tarifs pour l'année 2022.

RÉS : 2112-142

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé
APPUYÉ par : Monsieur Alex Chabot
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 20h05.

Martin J. Côté
Maire

Patrick Côté
Directeur général